

---

**Rapport annuel 2020/2021**

Assemblée générale du 26 août 2021, Martigny (VS)

La commission «construction et sociale» qui a œuvré durant la période 2020/2021 est composée de Peter Brügger, SO, président démissionnaire, - Marco Ender, SG, secrétaire démissionnaire, - Joël Bader, FR, vice-président, - Samuel Brunner, LU, - Hans-Peter Caduff, GR, - Sébastien Chenuz, VD (démissionnaire), - Herbert Stürmlin SZ, - Wilfried Kägi ZH, - Daniel Kämpf VD, - Hans Oesch BE, - Laurent Maret, président pour la nouvelle période – Martin Würsch BLW (invité)

Les personnes suivantes sont à accepter formellement dans la commission lors de l'assemblée générale du 26 août 2021 :

- M. Adrian Rudolf, SO en remplacement de M. Peter Brügger ;
- M. Daniel Kämpf, VD en remplacement de M. Sébastien Chenuz ;
- M. Daniel Herzog, SG en remplacement de M. Marco Ender ;

La commission s'est réunie à trois reprises durant la période 2020/2021 depuis la dernière AG de SuisseMelio du 27 août 2020. A relever, de manière générale, l'excellente collaboration entretenue avec les représentants de l'Office fédéral de l'agriculture dans le cadre de ces séances. Les inputs donnés par la Confédération sont importants et permettent d'anticiper les principales thématiques à traiter par la commission. Au vu des membres actuels, la représentativité des cantons est assurée. Près de dix cantons sont représentés lors des séances de la commission.

Les thématiques traitées durant les séances ont été larges, avec un focus sur les éléments principaux suivants :

- Révision totale de l'ordonnance sur les améliorations structurelles dans le contexte de la PA22+ ;
- Mesures environnementales (circulaire de l'OFAG d'avril 2021) ;
- Prise de position sur l'actualisation de la terminologie de référence en économie rurale (Agri-dea) ;

La commission a proposé dans le cadre de la journée SuisseMelio deux thématiques liées aux mesures environnementales au niveau des constructions rurales.

- Changement climatique et réduction des ammoniacs ;
- Mesures environnementales et paysagères ;

Ces workshops ont mis en évidence qu'une multitude d'outils et de réflexions liées aux mesures environnementales dans l'agriculture existent. Un des rôles futurs de la commission « construction et sociale » sera d'avoir une vision claire des enjeux liés à ces thématiques pour les années à venir, pour garantir des constructions agricoles durables et économiquement supportable pour nos agriculteurs (initiative paysagère, LAT 2, etc.).

Je remercie les membres de la commission ainsi que les représentants de la Confédération pour la collaboration active et les échanges constructifs lors des séances. Les cantons, non représentés au sein de la commission, sont invités à contacter la commission en cas de besoin ou de solliciter pour proposer des thématiques clés à traiter dans le cadre des constructions rurales et/ou des mesures d'accompagnement sociales dans l'agriculture.

Un remerciement particulier à notre président et notre secrétaire démissionnaires

- À M. Peter Brügger qui a su, en tant que Président, anticiper les thématiques à traiter tout en construisant et maintenant une collaboration saine avec la Confédération.
- À M. Marco Ender qui a su retranscrire de manière synthétique et complète les discussions de la commission.

Châteauneuf-Sion, le 24 août 2021



Laurent Maret